

*Ressources énergétiques*

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, depuis dix ans, le Canada a exporté plus de la moitié de ses réserves de pétrole et de gaz, bien que les découvertes ne suffisent pas à remplacer nos ressources en voie d'épuisement rapide. Ce qui est plus grave, c'est que nous avons vendu ces denrées à un prix ridiculement bas. L'an dernier, le gouvernement a fixé un prix à l'exportation pour faire face à la situation pétrolière, et maintenant il réduit progressivement nos exportations de pétrole.

Pour ce qui est du gaz naturel, nous progressons très lentement. Le 1<sup>er</sup> janvier, le ministre a annoncé que le prix serait fixé à \$1 les mille pieds cubes. L'Office national de l'énergie a maintenant recommandé de faire passer ce tarif à \$1.60. Le ministre s'est apparemment rendu à la demande de la délégation américaine qui est venue en visite à Ottawa il y a une semaine ou deux et a décidé de faire augmenter progressivement le prix, qui passera tout d'abord à \$1.40 le 1<sup>er</sup> août puis à \$1.60 le 1<sup>er</sup> novembre.

Personnellement, monsieur l'Orateur, je suis d'accord avec l'Office national de l'énergie. Je ne vois pas de raison d'augmenter progressivement le prix, mais si le ministre estime que cela lui permettra d'améliorer les relations, je n'y verrai pas d'objection très forte. Je pense toutefois qu'il faudrait préciser à ceux qui estiment que les Canadiens cherchent à exploiter nos voisins américains en augmentant le prix de cette denrée énergétique, qu'ils doivent se souvenir de deux choses. Premièrement, que même à \$1.60 les mille pieds cubes, ce gaz coûte moins cher qu'une partie du gaz américain vendu aux États-Unis. Selon mes renseignements, au Texas, le gaz se vend jusqu'à \$2 les mille pieds cubes. Il faut aussi se souvenir que nos réserves de gaz s'épuisent très rapidement, et que pour les remplacer il faudra nous approvisionner dans des régions éloignées, ce qui nous coûtera beaucoup plus cher que le prix auquel nous exportons actuellement notre gaz.

Je suis heureux que le gouvernement ait enfin agi à cet égard. Depuis longtemps, j'estime que le gouvernement et l'Office national de l'énergie n'ont pas agi assez promptement en ce qui concerne le prix de vente du gaz naturel et les quantités que nous exportons. Pendant des années, nous avons vendu le gaz naturel canadien aux États-Unis à un prix inférieur, dans certains cas, à celui que nous exigeons du consommateur canadien. J'espère que le gouvernement va maintenant se préoccuper de savoir si nous pouvons continuer d'exporter des quantités énormes de gaz aux États-Unis, vu la situation au Canada. J'admets que ce n'est pas chose facile que de réduire ces exportations, mais aux termes de la loi sur l'Office national de l'énergie, l'Office est autorisé à modifier ou à résilier n'importe quel contrat de vente. Voilà, à mon avis, une éventualité à laquelle le gouvernement devrait réfléchir.

D'autre part, je me réjouis de voir que le ministre a agi et que dorénavant nous obtiendrons un prix beaucoup plus en rapport avec celui des autres carburants aux États-Unis. C'est dire que le prix auquel nous vendrons le gaz aux États-Unis aura au moins un rapport raisonnable avec le prix que nous exigeons des consommateurs canadiens.

[M. Gillies.]

● (1510)

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, j'ai pris connaissance, il y a quelques instants, de la très importante déclaration que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a faite à la Chambre sur les prix du gaz naturel.

La nouvelle politique annoncée par le ministre me semble correspondre au rapport de l'Office national de l'Énergie, dont le but principal serait l'équivalence de prix avec le pétrole brut sur les principaux marchés canadiens ainsi que l'augmentation des prix à l'exportation.

Or, il est tout à fait normal, lorsque nous exportons aux États-Unis ou ailleurs, que les prix soient au moins équivalents à ceux payés par les consommateurs canadiens. Or, je pense que l'annonce du ministre a tendance à s'orienter dans ce sens.

A première vue, il me semble acceptable que les prix soient augmentés. Il faudra veiller cependant à ce que cela ne soit pas de nature à augmenter démesurément les coûts de certains produits canadiens dont les manufacturiers ont besoin dans leur cycle de production. Il faudra veiller très attentivement là-dessus également.

En vertu de la Constitution, les richesses naturelles tombent sous la juridiction des provinces. Donc, les revenus doivent d'abord servir à avantager celles-ci. Dans un pays confédératif comme le nôtre, quand le gouvernement central assume ses responsabilités, surtout dans le domaine de l'exportation, qui est le sien, si nous pouvons tirer avantage de nos exportations de gaz naturel aux États-Unis, j'espère que cela sera profitable à l'ensemble du Canada, parce que nous allons en recevoir évidemment un certain bénéfice. Par le système de péréquation, on devra avantager les provinces qui ne sont pas aussi bien pourvues dans ce domaine-là.

Je suis convaincu que nous avons le devoir d'en faire profiter les producteurs, comme l'a dit le ministre dans sa déclaration, afin de les encourager à produire davantage, à faire des recherches pour satisfaire aux besoins du Canada d'abord, et de respecter nos engagements relatifs à l'exportation. Le ministre devra également avoir l'œil ouvert, veiller à ce qu'il n'y ait pas de profits abusifs des compagnies au détriment des consommateurs canadiens.

Le ministre prévoit que cette nouvelle politique de prix rapportera des recettes supplémentaires de l'ordre de 583 millions de dollars; c'est un montant assez appréciable. J'espère que ces recettes supplémentaires aideront le ministre des Finances (M. Turner), qui semble présentement dans de grandes difficultés dans la préparation finale de son budget, qu'il devrait présenter au cours de ce mois.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La déclaration du ministre ayant été extrêmement brève, il eût peut-être fallu se montrer extrêmement rigoriste pour exiger des porteparole de l'opposition de se limiter à un délai aussi court. Pourtant, comme il fallait s'y attendre, les commentaires de l'opposition ont été beaucoup plus longs que la déclaration du ministre. En outre, comme il ne paraît pas y avoir de désaccord fondamental sur l'essence même de la déclaration, je me verrai obligé de restreindre rigoureusement les questions. Je me propose donc d'accorder la parole à deux députés de l'opposition officielle, à un membre du Nouveau parti démocratique et à un membre du parti créditiste.